Image not found or type unknown

Visite médicale travail

Par **Magik44**, le **26/07/2024** à **17:00**

Bonjour

Cela va faire 8-9 ans que je n'ai pas eu de visite médicale avec la médecine du travail.

Que dois je faire ? Quel sont les recours ?

Merci d'avance

Cdt

Par **Cousinnestor**, le **26/07/2024** à **17:24**

Hello !

Magik, il n'y a pas de "recours" à envisager... mais sollicitez votre employeur à propos de cette anomalie, de manière à ce qu'il déclenche votre convocation par le Service de Santé au Travail qui couvre votre entreprise. Et si vous savez quel est ce service vous pouvez le solliciter vous-même pour signaler l'anomalie et prendre un RDV.

Revenez nous dire ce que ça donne...

A+

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés